

Fait à CLOUANGE, Le mercredi 15 mai 2024

LLTIR 23/24 - 2023/BFJE

BFJE - Saison 2023-2024 - Candidats diplômés

À la suite de la réunion du jury plénier, voici la déclaration des résultats pour cette session de formation du Brevet Fédéral Jeune Encadrant (BFJE) organisée sur cette session 2023-2024 dans les infrastructures de l'Amicale Laïque de Neuves-Maisons.

Le jury plénier était composé de :

- Monsieur DENIS Corentin, en qualité de formateur de l'ETR¹ et RFL²;
- Madame NICOLAS Kateline, en qualité de formateur de l'ETR.

A l'aide des différents documents d'évaluations mis à sa disposition, le jury plénier a pu statuer sur la validation de l'obtention du Brevet Fédéral Jeune Encadrant (BFJE).

Les stagiaires de la formation pourront retrouver en page 2 la liste des candidats diplômés lors de cette session de formation.

En annexe 1, ils pourront retrouver le détail de leurs appréciations.

Dans l'attente de la réception de leur diplôme, ce document équivaudra d'attestation de réussite.

Corentin DENIS RFL - Responsable Formation Ligue Ligue Régionale de Tir de Lorraine

¹ ETR : Équipe Technique Régionale

² RFL: Responsable Formation Ligue

Liste des candidats diplômés

N° CLUB	CLUB	NOM	Prénom	RÉSULTATS
1288280	SOCIETE OMNISPORTS LA BRESSAUDE	BERTRAND	Tom	ADMIS
1257100	SOCIETE DE TIR DE NITTING	HERTZOG	Titouan	NON ADMIS
1254013	AMICALE LAÏQUE NEUVES-MAISONS	JANKOWSKI	Hugo	ADMIS
1254013	AMICALE LAÏQUE NEUVES-MAISONS	JOLLY BERAUD	Aurélien	ADMIS
1254013	AMICALE LAÏQUE NEUVES-MAISONS	ORY	Morgane	ADMIS
1257100	SOCIETE DE TIR DE NITTING	PACELLA	Esteban	ADMIS
1288280	SOCIETE OMNISPORTS LA BRESSAUDE	PLANTAIN	Julien	ADMIS
1288139	SOCIETE DE TIR DE NEUFCHATEAU	WILLEMIN	Sophie	ADMIS

N'ayant pu assister à l'ensemble des journées de formation et en lien avec le paragraphe 6, alinéa « Suivi de l'ensemble des journées de formation en centre » du règlement du Brevet Fédéral Jeune Encadrant (BFJE), monsieur HERTZOG Titouan, de la Société de Tir de Nitting, n'a pu être évalué pour l'obtention du Brevet Fédéral Jeune Encadrant.

Monsieur HERTZOG dispose de la possibilité de pouvoir se réinscrire pour ce niveau de formation lors de la saison 2024-2025. Sa progression dans le cursus sera conservée.